

L'APPROCHE INSTITUTIONNALISTE DE LA MONNAIE : UNE INTRODUCTION¹

André Orléan

PSE (Paris School of Economics / Paris-Jourdan Sciences Economiques²)

Version du 3 avril 2007

« La monnaie est un rapport social » : telle est, résumée sous sa forme la plus succincte et la plus schématique, l'idée directrice qui commande à toute la réflexion institutionnaliste³ dans le domaine monétaire. Par cette proposition quelque peu énigmatique, il faut simplement entendre que la monnaie n'est pas une marchandise ou un instrument facilitant les échanges, mais le lien institutionnel qui met en relation les producteurs les uns avec les autres et qui, par ce fait même, rend les échanges possibles. Au regard de cette perspective d'analyse, la monnaie constitue le rapport premier, au fondement de l'ordre marchand. On ne peut qu'insister sur l'originalité de cette thèse institutionnaliste si contraire aux traditions les mieux ancrées de l'économie standard. En effet, celles-ci procèdent de manière toute différente puisque leur point de départ théorique n'est pas la monnaie mais le principe de Valeur⁴. Si ce principe peut connaître des définitions concurrentes (utilité, temps de travail socialement nécessaire, travail commandé, travail incorporé et d'autres encore), il s'agit, dans tous les cas, d'aller au-delà des apparences monétaires et des prix nominaux, pour penser les liens objectifs qui lient entre elles les activités marchandes de production et de consommation, à partir de quoi sont déduites les Valeurs intrinsèques de toutes les

¹ A paraître dans Monvoisin Virginie, Ponsot Jean-François et Louis-Philippe Rochon (éds.), *What about the nature of money? A pluridisciplinary approach*, Edward Elgar, 2008 (titre provisoire).

² UMR 8545 (CNRS, EHESS, ENPC, ENS)

³ On en trouvera une présentation dans Aglietta et Orléan (1998).

⁴ Notons que le terme « valeur » est ambigu puisqu'il renvoie à deux réalités distinctes : la valeur théorique telle qu'elle est mise en avant par les théoriciens de la valeur et la valeur, au sens usuel, par exemple lorsqu'on dit que les marchandises ont de la valeur. Pour les distinguer nous écrirons « Valeur » pour la première et « valeur » pour la seconde.

marchandises. Or, une telle approche ne peut que reléguer la monnaie à un rôle accessoire. En effet, par construction, toutes les questions essentielles lui échappent : ni l'échangeabilité en elle-même, ni la détermination des rapports quantitatifs à travers lesquels celle-ci se manifeste ne sont plus de sa compétence. Dans un tel cadre, il ne reste plus à la monnaie qu'un rôle parfaitement secondaire : rendre plus aisées des transactions dont la logique lui échappe totalement parce qu'elle relève tout entière du principe de Valeur. En un mot être l'instrument des échanges. Pour désigner une telle conception de la monnaie, nous parlerons d'une approche instrumentale de la monnaie. C'est en grande partie une telle approche qui domine aujourd'hui l'économie néoclassique. Mais la même vision instrumentale se retrouve dans toutes les démarches qui fondent leur compréhension de l'économie sur le concept de valeur. Il faut choisir entre une approche par la monnaie ou une approche par la Valeur. Marx nous en fournit une nouvelle illustration.

Considérons le chapitre premier du *Capital* au moment où Marx commente Aristote s'interrogeant sur le sens de l'égalité « 5 lits = 1 maison » (59). Aristote note à propos de cette situation : « l'échange ne peut avoir lieu sans l'égalité, ni l'égalité sans la commensurabilité ». Dans son commentaire, Marx souligne le « génie » d'Aristote parce qu'il a su comprendre que l'échange monétaire reposait sur un rapport d'égalité. Cependant, confronté au défi de rendre intelligible cette égalité, Aristote hésite car, à ses yeux, « il est impossible en vérité que des choses si dissemblables soient commensurables entre elles ». Il finit par conclure que : « l'affirmation de l'égalité ne peut être que contraire à la nature des choses ; on y a seulement recours pour le besoin pratique ». Autrement dit, l'égalité marchande serait d'une nature purement conventionnelle. Tel n'est pas le point de vue de Marx. Selon ce dernier, si Aristote se montre incapable de percer le mystère de l'égalité des marchandises, c'est parce qu'il vit en un temps où les rapports esclavagistes masquent l'égalité des forces de travail humaines. En effet, pour Marx, il y a bien quelque chose que ces deux marchandises ont en commun, une substance qui fonde leur commensurabilité, à savoir le travail humain : l'échange se fait au prorata du « temps de travail socialement nécessaire » à leur production. Telle est la conception marxienne de la Valeur. Elle est ce qui détermine les rapports d'échange, antérieurement à toute présence monétaire. À partir de quoi, la monnaie est pensée comme la marchandise élue pour devenir « l'équivalent général » grâce auquel la Valeur trouve sa forme universelle.

Notre propre conception s'oppose à Marx et à l'hypothèse de Valeur pour suivre la piste ouverte par Aristote. À nos yeux, il n'y a nulle substance derrière l'échange des biens mais seulement la monnaie et le désir illimité et unanime dont elle fait l'objet. Aussi, loin qu'il faille lire les égalités « 1 maison = 10 euros » et « 1 lit = 2 euros » comme résultant de l'égalité « 1 maison = 5 lits » qui en serait la vérité ultime convient-il, tout à l'inverse, de comprendre cette dernière égalité comme la conséquence mécanique des deux égalités monétaires précédentes. C'est le rapport à la monnaie et lui seul qui homogénéise les biens. Il s'ensuit une construction théorique de l'ordre marchand très éloignée de celle proposée par les théories de la Valeur. Au lieu de voir dans la monnaie, une forme neutre permettant l'expression indirecte d'une Valeur qui lui préexisterait, il faut *a contrario* considérer que monnaie et valeur constituent une seule et même réalité. La valeur est tout entière du côté de la monnaie et d'elle seule. Elle n'existe que dans la monnaie. En conséquence, dans notre perspective, dire que les marchandises valent quelque chose équivaut à dire qu'elles permettent d'obtenir de la monnaie dans l'échange. Paraphrasant Marx⁵, nous pouvons écrire :

⁵ Marx écrit : « Nous connaissons maintenant la substance de la valeur : c'est le travail. Nous connaissons maintenant la mesure de sa quantité : c'est la durée du travail » (*Le Capital*, Livre I, sections I à IV, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1985, p. 45).

« *Nous connaissons maintenant la substance de la valeur : c'est la monnaie. Nous connaissons maintenant la mesure de sa quantité : c'est la quantité de monnaie* ». Il ne s'agit donc plus de voir dans le prix monétaire un voile conventionnel qui demanderait à être écarté pour accéder à cette grandeur cachée qu'est la valeur des marchandises. Dans notre approche, tout au contraire, le prix est la réalité première au sens où la marchandise vaut exactement son prix, c'est-à-dire la quantité de monnaie à laquelle elle donne accès dans l'échange marchand⁶.

Autrement dit, l'approche institutionnaliste pose la dépendance universelle de tous les acteurs marchands à l'égard de la monnaie comme le fait théoriquement essentiel, celui qui demande à être compris. C'est l'adhésion de tous à la monnaie en tant que forme « socialement reconnue et légitimée de la richesse » (Aglietta et Orléan, 2002, 67) qui confère son statut à la monnaie. C'est à partir de là que l'on peut expliciter toutes ses propriétés. Il s'ensuit une démarche très différente de celle usuellement suivie par la théorie économique : *notre conception a pour signe distinctif de chercher à saisir la réalité de la monnaie, non pas dans la classique énumération de ses fonctions, comme il est fait traditionnellement, mais dans sa capacité à recueillir l'assentiment généralisé du groupe social et à l'exprimer de manière objectivée*. L'accent mis sur cette capacité de la monnaie à faire unanimité et, ce faisant, à construire la communauté marchande en lui procurant son unité et son identité, se révèle avec force dans des formules comme « la monnaie, expression de la société comme totalité » (Aglietta *et alii*, 1998, 10) ou encore « la monnaie, opérateur de totalisation » (Orléan, 2002). Autrement dit, la monnaie est, dans l'ordre marchand, ce par quoi la société est rendue présente et s'impose à tous les individus sous la forme objectivée du tiers médiateur.

L'objet du présent texte est d'explicitier cette conception monétaire dans un cadre analytique structuré. Ce sera l'objet de la section Deux. Nous montrerons comment donner sens aux propositions générales exposées dans cette introduction. Dans la section Trois, nous analyserons plus spécifiquement le rôle que joue l'État dans cette construction. Enfin, la section Quatre proposera une illustration concrète sous la forme des « miracles monétaires ». Mais, avant de faire cela, nous aimerions montrer dans une courte première section que, bien que minoritaire en sciences sociales et, tout particulièrement, en économie, cette conception de la monnaie n'est pas sans précédent. Elle appartient à une tradition ancienne et négligée qui trouve en Marcel Mauss un de ces noms les plus illustres. L'étude succincte de la pensée de Mauss nous permettra de mettre en avant un certain nombre d'idées-forces caractéristiques de l'institutionnalisme monétaire comme, par exemple, le rôle central qu'y jouent les croyances collectives. Notons que François Simiand ou Georg Simmel auraient pu être également mobilisés en tant que représentants de ce courant institutionnaliste.

1. La tradition monétaire institutionnaliste : Marcel Mauss et le modèle du talisman

Dans cette section, je centrerai mon attention sur la courte communication de Mauss intitulée « Les origines de la notion de monnaie » (1914) qu'on trouve dans le tome Deux de ses *Œuvres* aux Éditions de Minuit (1974). Il y développe une analyse d'une grande clarté dans laquelle la monnaie est pensée à partir de ce qu'on peut appeler le « modèle du talisman ». Il s'ensuit une analyse d'une grande clarté. Il s'agit de concevoir un objet, à savoir le talisman, qui possède un pouvoir d'attraction d'une telle puissance qu'il se trouve convoité

⁶ Soulignons que notre approche critique l'approche de la Valeur pour ce qui est de sa compréhension de la commensurabilité des marchandises mais que notre approche monétaire ne dit rien sur la détermination des prix qui reste à être explicitée alors que la théorie de la Valeur proposait également une explicitation de cet aspect.

ardemment par un grand nombre d'individus au point que ceux-ci accepteront de se séparer de leurs diverses possessions aux seules fins de l'acquérir. Ce modèle souligne que le pouvoir d'achat n'est qu'une forme dérivée du pouvoir d'attraction. Mauss écrit :

« La monnaie – quelle que soit la définition qu'on adopte – c'est une valeur étalon [...] qui est permanente, transmissible, qui peut être l'objet de transactions et d'usages sans être détériorée, mais qui peut être le moyen de se procurer d'autres valeurs fungibles, transitoires, des jouissances, des prestations. Or le talisman et sa possession ont [...], sans doute dès les sociétés les plus primitives, joué ce rôle d'objets également convoités par tous, dont la possession conférait à leur détenteur un pouvoir qui devient aisément un pouvoir d'achat » (110-111).

Cette analyse est d'une grande force. Elle nous dit que la monnaie est l'expression acceptée de la valeur sociale⁷, de par la vénération unanime dont elle est l'objet, vénération qui *ipso facto* lui confère un pouvoir sur tous les objets profanes, à savoir celui de tous les acquérir, son « pouvoir d'achat ». Mauss note que nos sociétés connaissent également ce même sentiment collectif de vénération :

« Le pouvoir d'achat de la monnaie primitive c'est avant tout, selon nous, le prestige que le talisman confère à celui qui le possède et qui s'en sert pour commander aux autres. Mais n'y a-t-il pas là un sentiment encore très vivace chez nous ? Et la vraie foi que nous nourrissons vis-à-vis de l'or et de toutes les valeurs qui découlent de son estimation, n'est-elle pas en grande partie la confiance que nous avons dans son pouvoir ? L'essence de la foi en la valeur de l'or ne réside-t-elle pas dans la croyance que nous pourrions obtenir, grâce à lui, de nos contemporains les prestations que l'état du marché nous permettra d'exiger ? » (111-112).

On voit ici apparaître un thème qu'on retrouve dans toutes les approches institutionnalistes de la monnaie, à savoir le thème de la confiance collective. Cependant notons que, pour ce qui est de l'usage moderne de l'or, Mauss fait dériver la confiance, non pas de quelque attribut magico-religieux comme pour les talismans, mais de la capacité de ce métal à acquérir des biens. Il semble alors que nous nous trouvions face à un paradoxe logique puisque la vénération collective pour l'or se déduit de son pouvoir d'acquérir qui est lui-même la conséquence de la vénération collective dont il est l'objet. Nous y reviendrons. Pour l'instant soulignons que le modèle du talisman converge avec les réflexions de nombreux anthropologues et sociologues qui mettent l'accent sur le fait que la monnaie primitive est essentiellement un moyen de paiement pour s'acquitter d'obligations non commerciales comme le paiement du tribut, le prix de la fiancée ou le *wergeld*. Dans ces analyses, la monnaie primitive apparaît, non pas comme instrument des échanges, mais comme l'expression légitime de la valeur sociale, ce que Mauss appelle « la valeur étalon », c'est-à-dire comme ce qui fait autorité auprès du groupe. Mauss note que cette analyse vaut pour tout ce qui est peut-être qualifié de précieux ou de richesse :

« N'y a-t-il pas nécessité, dès lors que la notion de richesse intervient, sous une forme si vague que ce soit, que la richesse du chef et du magicien réside avant tout dans les emblèmes qui incarnent leurs pouvoirs magiques, leur autorité en un mot, ou qui symbolisent la force du clan ? » (111).

Se trouve ici clairement circonscrit le cœur du problème : l'incarnation de ce que valoir veut dire procède de la dévotion du clan pour un objet ou un signe. Tel est le mystère du pouvoir d'achat.

Bien évidemment la question de la monnaie moderne se pose sous un angle différent. Pourtant nous aimerions noter qu'il existe quelques similitudes significatives avec le modèle

⁷ Mauss utilise le terme de « valeur étalon ».

du talisman, à savoir le fait d'une dévotion collective pour un objet qui acquiert ce faisant un pouvoir libérateur universel. Ce qui change est la nature de la dévotion qui cesse d'appartenir au registre magico-religieux. Pourtant, même dans le cas moderne, les croyances continuent à exercer une influence cruciale. En effet, le rapport à la monnaie se construit sur la base d'une représentation de ce que la monnaie vaudra dans le futur, représentation qui excède de beaucoup ce que la seule rationalité peut produire. Il y entre nécessairement des éléments de croyance collective. Pour la caractériser, Simmel va même jusqu'à parler de « foi socio-psychologique apparentée à la foi religieuse » (Simmel, 1987, 198). Quant à Simiand, il écrit fort justement que « la propriété de la monnaie, c'est d'être une anticipation d'une valeur qui n'existe pas encore » (79-80). Il soutient en conséquence que « toute monnaie est fiduciaire » en ce qu'elle est le produit d'une « croyance et d'une foi sociale » (Simiand, 1934, 46 et 39). Cet accent sur la confiance est une des marques de fabrique de la pensée institutionnaliste. On le note à nouveau dans *La monnaie souveraine* qui distingue quant à elle trois formes distinctes de confiance : la confiance qui naît de la répétition réussie des routines quotidiennes d'échange, nommée « confiance méthodique » ; la confiance dans les institutions garantes de la monnaie, nommée « confiance hiérarchique » et, enfin, la confiance qui procède d'une adhésion aux finalités collectives qui justifient, dans une société donnée, la présence de la monnaie, nommée « confiance éthique ». Mais avant d'aller plus loin dans la compréhension de cette confiance collective, il nous faut revenir sur la monnaie marchande et expliciter la manière dont nous analysons son rôle au sein des économies marchandes. C'est l'objet de la section suivante.

2. Un modèle institutionnaliste d'émergence de la monnaie

Une économie marchande est une économie dans laquelle la production est laissée aux mains d'une multitude de producteurs-échangistes autonomes, prenant leurs décisions de manière parfaitement souveraine. Dès lors qu'on considère une division sociale du travail un tant soit peu développée, il vient que chaque producteur-échangiste dépend d'un très grand nombre d'autres producteurs-échangistes, d'abord, du côté de la production, pour l'obtention de tous les inputs qui lui sont nécessaires, mais également du côté de la vente de ses produits parce qu'elle met en jeu une multitude de consommateurs finaux. Qui plus est, l'identité de ce très grand nombre d'individus varie fréquemment en fonction de l'évolution des techniques de production comme de celle des préférences des consommateurs. Autrement dit, chacun dépend potentiellement de tous. Comment organiser une telle « interdépendance fluctuante » ? À l'évidence, le troc n'est pas une solution plausible. On ne voit pas un producteur de voitures entrer dans une série quasi infinie de trocs bilatéraux avec tous ses clients pour écouler sa production. En échange de quoi d'ailleurs ? Cela n'a tout simplement aucun sens. Il faut même dire plus. Qu'une théorie puisse considérer le troc comme un mode d'organisation vraisemblable des rapports marchands est en soi le signe d'une incompréhension de ce qu'est réellement une économie marchande. Ce qui ne veut pas dire que du troc n'existe jamais. Cela peut arriver mais uniquement sur une base locale, dans des situations de crise, et non pas en tant que principe structurant⁸. Quel est donc ce principe structurant ? La valeur abstraite. La production marchande est une production orientée vers la valeur abstraite, une production

⁸ La question du troc est une question difficile qui demanderait d'importants développements. Soulignons simplement qu'entre le troc théorique et les phénomènes observés de troc, il peut exister des différences majeures. Pour le comprendre, on peut se reporter à l'analyse que Pépita Ould-Ahmed (2006) a consacrée au troc en Russie. Elle y montre que ce troc s'organise dans un cadre monétaire. Elle écrit, par exemple : « L'utilisation même de marchandises comme moyen d'acquittement des dettes n'est possible que parce que le rouble est l'unité de compte socialement reconnue en laquelle s'expriment ces marchandises ». On est loin d'un troc bilatéral strict faisant l'impasse sur la monnaie.

dont le but est l'appropriation de cette valeur et rien d'autre. Sans cette idée de valeur présente *ex ante* dans l'esprit des producteurs, il n'y aurait simplement pas d'offre de marchandises, ni production de masse. Telle est la définition que nous proposons du fait marchand. Il ne s'agit pas ici de proposer une nouvelle théorie de la Valeur indiquant combien telle marchandise vaut mais de souligner que la production marchande ne peut prendre place que dans une société où le fait de valoir, c'est-à-dire de valoir pour le plus grand nombre, a une existence sociale reconnue, objectivée. La valeur est, dans une économie marchande, au fondement du rapport à autrui, ce à travers quoi le monde s'impose aux individus : pour chaque sujet marchand, il s'agit d'estimer la quantité de valeur qu'il pourra s'approprier via la vente de sa production et celle qui lui a été nécessaire pour mener à bien cette production. La règle de son action s'énonce comme maximisation de la première et minimisation de la seconde. C'est ainsi que se construit la relation de l'individu marchand à son environnement. Par le biais du calcul de valeur, il sait exactement ce qu'il peut attendre des autres. Aussi, dans l'univers marchand, est-ce sous une forme strictement arithmétique, celle du compte, que s'expriment les droits et les devoirs de chacun. C'est la loi du nombre qui domine. Cependant, pour que ces calculs puissent être menés à bien, encore faut-il qu'au préalable ait été fixée par le groupe la forme de la valeur. Telle est la question marchande par excellence. Il faut avoir déterminé dans quelle unité elle se calcule. Ne pas être capable de calculer la valeur de manière adéquate, c'est courir le risque de voir ses droits annulés ou amputés avec comme conséquence possible l'exclusion de l'individu. Dans la situation marchande ordinaire, aucune ambiguïté n'existe quant à la détermination de la valeur : elle fait l'objet d'un accord unanime de tout le groupe. Cette définition universellement admise, c'est ce qu'on appelle la monnaie. Chacun reconnaît un certain signe, la monnaie, comme étant l'expression socialement légitimée de la valeur abstraite.

Mais que se passe-t-il si une telle institution n'existe pas ? Lorsqu'il en est ainsi, chaque producteur-échangiste se trouve contraint de former sa propre représentation de la valeur. Il doit faire des conjectures quant à l'objet ou quant au signe susceptible de représenter la valeur. C'est pour chaque agent un impératif que de trouver ces objets ou ces signes qui sont dits « liquides » parce qu'ils ouvrent l'accès le plus large à la circulation des marchandises, c'est-à-dire ceux qui sont le plus massivement reconnues par autrui comme exprimant la valeur. On ne saurait en trouver meilleur exemple que les situations de crise durant lesquelles, pour une raison ou une autre, comme dans le cas du « *coralito* » argentin en décembre 2001, les sujets économiques se trouvent privés de leurs moyens de paiement habituels. La réaction à une telle situation est immédiate et violente : on assiste à une ruée vers les substituts monétaires, à savoir la recherche des signes acceptés par le plus grand nombre. Il s'agit de découvrir sous quelle forme la valeur abstraite se fait connaître. Cette interrogation est pour chacun d'une urgence absolue car, faute de déterminer cette forme, l'individu se retrouve avec une valeur qui reste privée et ne lui permet pas d'avoir accès aux biens qui sont nécessaires à sa survie. Il se peut, dans certaines configurations, que ces substituts soient eux-mêmes des marchandises, mais c'est toujours en tant qu'elles font l'objet d'une acceptation généralisée qu'elles sont désirées, et non en tant que valeurs d'usage spécifiques. Pour désigner ces objets, on peut parler de « monnaies partielles » ou de « richesses » ou encore de « biens liquides ». Ces notions sont équivalentes. Comment sont-elles définies ? À partir d'une interrogation sur leur capacité à être acceptées dans l'échange par le plus grand nombre. C'est-à-dire en tant qu'expression adéquate de la valeur marchande.

Ainsi, notre situation sans monnaie n'est pas une situation de troc mais une configuration où coexiste un certain nombre de représentations concurrentes de la valeur abstraite qui fractionne la circulation des marchandises et fournisse autant de systèmes de

compte. Dire qu'il y a fractionnement, c'est dire qu'il existe une pluralité d'unités de compte notées *A*, *B*, etc., sans lien stable entre eux. Le taux de conversion entre ces unités est absolument flexible, laissé au libre jeu des rapports de force entre sous-groupes marchands. Il s'ensuit une dynamique complexe de concurrences entre ces expressions concurrentes de la valeur. Si l'on suppose, d'une part, que le fait de transacter dans une unité autre que la sienne engendre des coûts spécifiques et, d'autre part, que changer d'unité de compte se fait sans coût, alors on peut montrer qu'à l'instant *t*, il est dans l'intérêt de tout producteur-échangiste d'adopter l'unité de compte majoritaire dans le sous-groupe des individus avec lesquels il fait des échanges. Comme, du fait de l'interdépendance fluctuante, chacun est potentiellement lié à tous, ce processus d'adoption mimétique du choix majoritaire conduit nécessairement à l'unanimité du groupe marchand sur une même référence. Ce résultat de convergence mimétique est pour nous essentiel puisqu'il livre l'intelligibilité du fait monétaire, à savoir l'accord du corps marchand dans son entier pour faire de tel objet ou tel signe l'expression légitime de la valeur marchande.

Ce modèle très schématiquement décrit, en ce qu'il fait de l'adhésion collective des sociétaires le moment crucial de la construction monétaire, les diverses fonctions s'en déduisant, répond pleinement aux attentes précédemment énoncées quant à ce que devrait être une théorie pertinente de la monnaie. Il saisit l'essence de la monnaie dans sa nature de lien institutionnel, comme ce qui réunit les agents marchands séparés en leur offrant une définition légitime de la valeur. C'est la fonction « unité de compte » qui exprime le plus adéquatement cette dimension intégratrice que revêt la monnaie dans notre approche, en tant que langage commun grâce auquel les producteurs-échangistes peuvent se reconnaître, dialoguer et échanger. Contrairement aux approches instrumentales, nous ne pensons pas que le langage des prix soit un voile cachant une réalité signifiante enfouie, antérieure à la monnaie, à savoir les rapports de valeur. L'analyse des crises met ce fait en pleine lumière. Lorsque la monnaie éprouve des difficultés, on ne constate pas un retour du troc conformément à des rapports de valeur objectifs qui se feraient alors connaître, mais bien, tout au contraire, une perte généralisée des repères, rendant de plus en plus problématique l'activité marchande jusqu'à y faire totalement obstacle. Des questions aussi basiques que « mon entreprise fait-elle des profits ou des pertes ? » n'y trouvent plus de réponses satisfaisantes. Il s'ensuit la recherche effrénée d'une nouvelle monnaie, ce qui illustre de manière exemplaire la thèse au centre de notre approche : l'économie marchande n'existe qu'en tant qu'économie monétaire car c'est au travers de la monnaie que la valeur marchande accède à une existence stabilisée.

3. Le rôle de la souveraineté politique

Ce modèle se complexifie lorsqu'on y introduit la dimension politique. Pour le voir, il n'est que de remarquer qu'au niveau international, le fractionnement domine. On y observe une pluralité stable de monnaies nationales. Certes la monnaie hégémonique montre une tendance à accroître son espace de validité et à empiéter sur les monnaies nationales, mais cette tendance trouve dans les souverainetés nationales un obstacle efficace. Si l'on se situe maintenant dans le cadre d'une économie nationale et qu'on y introduit les jeux politiques, le modèle précédent de concurrence mimétique entre monnaies partielles se trouve également modifié. Si chaque producteur-échangiste reste à la recherche d'une référence partagée lui permettant de stabiliser son rapport aux autres échangistes, les intérêts des uns et des autres ne sont pas nécessairement convergents lorsqu'il s'agit de déterminer une même norme monétaire commune. C'est là un fait essentiel. Il en est ainsi car l'accès à la liquidité centrale est un des éléments clef de la puissance marchande. Celui qui en bénéficie possède une capacité d'initiative qui est un atout essentiel dans les luttes concurrentielles. Il s'ensuit que la

règle monétaire est l'enjeu d'intenses luttes politiques, chacun cherchant à faire valoir la monnaie la plus propre à soutenir ses intérêts. Qu'on pense, à titre d'illustration, à la pression des producteurs d'argent aux USA en faveur du bimétallisme. Comme on le note, la formation de coalitions politiques affecte le processus de convergence. Aussi, l'État apparaît-il comme un élément central dans l'adoption d'une monnaie nationale de deux manières, d'une part, par sa capacité à faire taire les coalitions politiques et, d'autre part, par sa capacité à influencer positivement sur le processus de convergence mimétique des opinions.

Il ne faudrait pas déduire de ces analyses l'idée selon laquelle la monnaie serait un instrument servile aux mains de l'État ou même qu'il serait dans le pouvoir de l'État de faire valoir l'instrument monétaire de son choix. *A contrario*, notre analyse a bien souligné qu'aux fondements de la monnaie moderne, se trouve la quête de référence des acteurs marchands privés, c'est-à-dire la recherche d'un médium capable de stabiliser les relations de l'individu au groupe en lui offrant les moyens d'une autonomie élargie. Si la monnaie choisie ou gérée par l'État ne répond pas à ce besoin, alors les acteurs marchands chercheront à contourner cette « mauvaise » monnaie, voire à produire une monnaie adéquate à leurs intérêts. Pour désigner ce rapport complexe entre l'État et la monnaie, qui ne se réduit ni à la domination, ni à l'indépendance, j'ai proposé le terme de « rapport de captation ». En effet, au terme de notre analyse, il apparaît que le besoin de monnaie est une donnée constitutive de la structure marchande, donnée que l'État tente de « capter » à son profit, conformément à ses intérêts, mais sans jamais pouvoir en faire un pur outil. L'idée de captation rend bien compte de l'extériorité relative de l'État par rapport au rapport monétaire. L'image ici mobilisée est celle d'une puissance sociale indépendante, à savoir le désir de monnaie, que l'État cherche à orienter au mieux de ses visées stratégiques, mais sans en dominer le principe. De la même manière que l'homme dresse des barrages pour exploiter l'énergie hydraulique, mais sans jamais maîtriser l'existence de cette énergie hydraulique. Pourtant cette dernière image reste trompeuse en ce qu'elle pousse trop loin l'indépendance de l'État et de la monnaie. Elle minore l'importance du rôle actif qui est celui de l'État pour faire advenir l'unification monétaire. En tant que l'État est porteur d'un projet d'unification politique et qu'il en a les moyens, il joue un rôle qui peut être déterminant pour conduire le processus monétaire jusqu'à sa réussite, en particulier en tant qu'il possède la légitimité permettant d'affronter les puissants antagonismes d'intérêt politique que la définition de la monnaie ne peut manquer de faire naître. Par ailleurs, pour ajouter encore à la complexité du rapport de captation, il ne faut pas perdre de vue que l'État lui-même trouve, dans ce processus de constitution de la monnaie, de nouvelles ressources, symboliques, politiques et économiques, grâce auxquelles sa souveraineté est affermie. Bien que conceptuellement il faille absolument distinguer les processus de légitimation politique et de légitimation monétaire, historiquement ils se trouvent toujours étroitement imbriqués. En résumé, l'État peut s'avérer un acteur indispensable pour constituer l'unanimité monétaire en se montrant seul capable de neutraliser les oppositions violentes que la détermination d'une norme monétaire commune ne peut manquer de produire, mais sans que cette action puisse, pour autant, s'identifier à une instrumentalisation pure et simple de la monnaie, conformément aux intérêts de l'État. C'est ce modèle complexe que nous avons résumé sous le terme de « rapport de captation », signifiant ni indépendance, ni domination.

Au terme de l'approche qui vient d'être succinctement rappelé, la monnaie se donne à comprendre comme production collective, comme expression de la totalité du groupe marchand. Soulignons que défendre de telles thèses ne conduit pas nécessairement à rejeter toutes les analyses monétaires proposées par les partisans de la conception instrumentale de la monnaie. Loin s'en faut. En effet, une monnaie qui fait l'objet d'une confiance sans faille de

la part de tous les acteurs économiques, se comporte *de facto* comme un simple instrument des échanges qu'il est alors possible de saisir au travers de ses trois fonctions cardinales : unité de compte, moyen de réserve et moyen de circulation. Autrement dit, une fois la monnaie instituée, l'analyse de son action macroéconomique peut suivre des lignes d'analyse plus classiques. Ce n'est pas dire pour autant que l'approche institutionnaliste puisse être mobilisée par n'importe quelle théorie macroéconomique. Il nous semble que, par ses présupposés qui mettent l'accent (i) sur l'importance de l'unité de compte et des contrats monétaires ; (ii) sur le rôle de l'incertitude non probabilisable ; (iii) sur la non neutralité de la monnaie et (iv) sur le fait que, dans une économie capitaliste, il revient aux entrepreneurs d'être à l'origine de l'émission monétaire (monnaie endogène), notre approche se situe naturellement dans le cadre de la pensée monétaire keynésienne et post-keynésienne. En retour, ce que nous espérons pouvoir apporter à cette pensée, c'est la mise en avant du fait que la gestion monétaire n'est pas infiniment élastique. Pour que la monnaie conserve ses fonctions, il importe au premier chef que l'adhésion mimétique dont elle est l'objet se perpétue. Or, cela n'a rien d'évident car l'unification de l'espace marchand autour d'une même norme monétaire centrale ne peut manquer de léser divers intérêts privés et, en conséquence, nourrir une intense conflictualité latente. Voilà, à nos yeux, un point qu'il ne faut pas négliger. Il y a crise monétaire dès lors que cette conflictualité s'exprime au grand jour et que l'unité de l'espace monétaire se trouve remise en cause. Autrement dit, dès lors que certains agents ont recours, dans leurs échanges, à des « monnaies partielles privées », que ce soit en tant qu'unité de compte, qu'objet de thésaurisation ou que moyen de circulation. La crise suit ces trois stades. Son stade premier est le développement des pratiques d'indexation, à savoir le fait que différents acteurs économiques ne croient plus en l'unité de compte existante et utilisent divers supports pour rédiger leurs contrats. Dans notre perspective, ces supports s'interprètent comme autant de formes monétaires embryonnaires par lesquelles se donne à voir la remise en cause du monopole de représentation de la valeur abstraite. Cette remise en cause peut être le fait des salariés qui, de cette manière, expriment leur refus de s'intégrer au circuit monétaire existant dont les conditions de fonctionnement leur paraissent trop inéquitables. Le stade suivant de la crise est la fuite généralisée devant la monnaie en tant que moyen de réserve et la thésaurisation de nouveaux instruments. Le stade final est le refus pur et simple de la monnaie dans les transactions.

Il n'est pas question, dans le cadre du présent texte, de proposer une analyse détaillée de ces divers stades et de la manière dont ils s'articulent les uns aux autres⁹. La place ne serait pas suffisante. Cependant, dans le souci de présenter une illustration concrète de l'approche institutionnaliste, nous nous centrerons sur ces phénomènes monétaires énigmatiques qu'on appelle des « miracles monétaires ». Comme nous le verrons, ce sont des épisodes historiques au cours desquels la confiance en une monnaie se trouve brutalement reconstituée. C'est alors une manière de tester directement notre modèle de la section Deux qui cherche à rendre intelligible l'émergence d'une nouvelle monnaie.

4. Les miracles monétaires

Les deux épisodes que nous nous proposons d'étudier dans cette section 4 sont l'introduction du Rentenmark en Allemagne le 15 novembre 1923 et l'arrivée au pouvoir en France de Poincaré le 23 juillet 1926. Ces deux épisodes partagent un certain nombre de traits communs. D'une part, ils interviennent alors que les deux pays connaissent de sérieuses difficultés monétaires, même si, à l'évidence, les difficultés allemandes sont d'une intensité

⁹ On peut se reporter à Aglietta et Orléan (2002).

bien plus grande. Résumée de la manière la plus schématique qui soit, la défiance à l'égard de la monnaie nationale dans les deux pays a pour expression centrale le recours de plus en plus large, de la part des acteurs privés, aux devises étrangères. C'est vrai de la fonction d'unité de compte, que ce soit par le jeu de l'indexation ou par le fait de proposer des prix libellés directement en monnaies étrangères. C'est vrai de la fonction de réserve de valeur, chaque acteur économique cherchant à convertir ses encaisses liquides et nourrissant de ce fait une spéculation effrénée contre la monnaie nationale sur le marché des changes. C'est même vrai de la fonction de circulation puisque, dans certains cas, la monnaie nationale n'est même plus acceptée dans les transactions. On observe surtout ce phénomène en Allemagne où, à l'été 1923, il fait craindre un dramatique blocus des villes du fait du refus des paysans à accepter le mark en échange de leurs produits agricoles. Ce qu'il faut souligner est que cette défiance à l'égard de la représentation sociale de la valeur est un problème en soi qui produit de graves dysfonctionnements, quelle que soit par ailleurs la situation macroéconomique.

C'est clair pour ce qui est du budget public dont une partie des déficits a pour origine l'instabilité monétaire. En effet, comme le souligne à juste titre la pensée chartaliste, fiscalité et unité de compte ont partie liée. La crise de l'unité de compte conduit logiquement à des difficultés budgétaires puisque, par excellence, pour son expression publique, la dette fiscale doit recourir à l'unité de compte. Le cas allemand est emblématique de ce fait en raison des extravagants niveaux d'inflation qu'on y observe. Pensons, en premier lieu, à la définition des différentes tranches d'imposition comme à celle des divers seuils d'exemption. En période hyperinflationniste, il est nécessaire de continuellement les modifier. Il s'ensuit une succession continue de lois et d'amendements qui crée une grande confusion et des difficultés d'application croissantes. Mais, le point central porte sur le fait qu'en raison du temps nécessaire au calcul et à la collecte de l'impôt, le rendement de l'impôt connaît une chute d'autant plus grande que l'inflation est élevée et que ce temps nécessaire est grand. Il s'en est suivi, dans le cas allemand, « a complete atrophy of the fiscal system » (Bresciani-Turroni, 74). Ainsi, dans les derniers dix jours du mois d'octobre 1923, seulement 0.8% des dépenses furent couvertes par les recettes ordinaires ! On retrouve cette même difficulté pour les tarifs des services publics. Ce n'est seulement qu'à partir du 20 août 1923 que les chemins de fer allemands abandonnèrent le système d'augmentation progressive du prix des billets pour adopter le système du multiplicateur. « Mais comme un multiplicateur reste valable pendant quelques jours, il ne peut qu'être beaucoup en retard derrière la dépréciation du mark. Les tarifs fixés en or et payables en mark papier au taux du jour précédent ne furent introduits que le 1^{er} novembre 1923¹⁰ » (Bresciani-Turroni, 72).

Mais, plus que la crise elle-même, ce qui justifie à nos yeux le rapprochement de ces deux phénomènes est l'extrême soudaineté avec laquelle le retour à la stabilité monétaire s'est imposé, en Allemagne comme en France. Alors que la dépréciation du mark a atteint des niveaux vertigineux début novembre¹¹, la monnaie allemande se stabilise brutalement le 20 novembre au taux de 4200 milliards de marks pour un dollar et demeure constante à partir de cette date. Pour le franc, la situation est tout aussi étonnante. Alors que la livre sterling, depuis quatre mois, est passée de 135 francs à 243 francs et que l'inflation de prix de gros progresse à un rythme annuel de 350% (Mouré, 33), le processus s'arrête soudainement le jeudi 22 juillet 1926 quand est annoncé que « Poincaré a accepté de former un ministère » (Moreau, 38). La livre sterling retombe le 26 juillet sous la barre des 200 francs à 196,50 francs, soit

¹⁰ « But since a given multiplier always remained in force for a certain number of days, it was reduced by lagging much behind the rise in the dollar. Railway fares fixed in gold and payable in paper marks at the rate of the previous day were only introduced on November 1st, 1923 ».

¹¹ Dornbusch mesure l'augmentation des prix moyenne par jour en novembre à 20.9% !

une baisse de 20% en trois jours. Par ailleurs, dès août 1926, les prix de gros diminuent et se stabilisent (Blancheton, 432). Si, dans les deux cas, les analystes et les opinions publiques ont retenu le terme de « miracle », ce n'est pas seulement en raison de sa soudaineté mais également parce qu'aucune mesure n'est prise qui pourrait expliquer le nouveau climat. En France, le retournement des anticipations précède l'annonce de tout programme¹². Il se fait sur le seul nom de Poincaré. La restauration de la confiance est instantanée. Le cas allemand est peut-être encore plus étonnant. En effet, le retournement trouve sa source dans l'émission, le 15 novembre 1923, d'une nouvelle monnaie, nommée « rentenmark », qui obtint immédiatement la faveur du public. Or, il est difficile de comprendre cette faveur. En tout cas, le fait de pouvoir convertir les rentenmarks en titres de rente (*rentenbriefe*) libellés en marks-or et procurant un intérêt de 5% ne fournit pas l'explication recherchée. Pour diverses raisons : d'une part, à l'époque considérée, le rendement des titres indexés est bien supérieur aux 5% des *rentenbriefe*, entre 15% et 20%. D'autre part, dans la situation de crise budgétaire du gouvernement allemand, en cas de conversion généralisée des rentenmarks, le paiement des intérêts serait devenu rapidement problématique. C'est d'ailleurs un fait que les porteurs des nouveaux billets n'ont pas usé de la faculté de conversion : « la délivrance de titres de rente contre billets n'a pas dépassé 230 000 marks-or pour une circulation qui a atteint la limite d'émission fixée par les statuts de la Rentenbank, soit 3200 millions de marks-or » (Fourgeaud, 202).

Dans les deux épisodes, le retournement ne trouve pas sa source dans les mesures de politique économique. Il s'agit d'un pur mouvement d'adhésion collective, de croyance mimétique de tout le groupe, conforme à notre modèle d'émergence. Ceci explique sa brutalité et son caractère « miraculeux ». Sa réussite tient pour partie au rôle que jouent certains symboles forts, aptes à réunir la population autour de la nouvelle norme monétaire. Dans le cas français, c'est le nom même de Poincaré qui est central mais aussi sa capacité à former un cabinet d'Union nationale restreint, propre à frapper les esprits, d'où seuls les socialistes sont exclus. Le cas allemand est plus complexe. Il tient à la nature même de la Rentenbank qui réunit toutes les classes possédantes : agriculteurs, industriels, commerçants et banquiers. De manière tout à fait révélatrice, Baumgartner dans son fameux livre consacré au *rentenmark*, après avoir souligné l'insuffisance du gage obligataire, cite Luther déclarant : « La solidarité des classes productrices, qui s'exprime dans l'acte de fondation de la Rentenbank, est la meilleure garantie de la confiance qu'inspirera l'instrument de paiement émis par le nouvel institut » (Baumgartner, 35). On ne peut être plus clair. Par-delà ce rôle des symboles, il est un autre élément qui explique l'unification du corps social. Cet autre élément, c'est la crise elle-même qui, par son ampleur, a créé l'attente collective d'une nouvelle monnaie. Il est devenu apparent à tous qu'il fallait une nouvelle institution monétaire pour s'en sortir, que c'était là la seule issue. Cet accord du groupe, c'est bien la crise qui a fini par l'engendrer. Mais encore faut-il que cette demande trouve une offre face à elle ? Le rôle de l'État est ici fondamental. Conformément au modèle de la captation, l'État ne crée pas de lui-même l'attente collective mais il intervient en fournissant à celle-ci de quoi la réaliser. Cela est apparent dans les deux cas.

En guise de conclusion à propos des miracles monétaires, soulignons que le succès de la stabilisation Poincaré comme celui du rentenmark ne peuvent bien évidemment pas s'interpréter uniquement comme des faits de confiance. Ces succès ont dépendu fortement des choix de politique économique qui ont été faits par la suite. D'ailleurs, à divers moments, des difficultés ont surgi qui auraient pu conduire à une nouvelle crise. Cependant il apparaît que la

¹² La déclaration d'investiture du nouveau gouvernement est lue devant le parlement le 27 juillet 1927 et provoque une légère baisse du franc (Blancheton, 387).

constitution d'une représentation légitime de la valeur marchande sous la forme d'une norme monétaire s'imposait comme un préalable indispensable à tout retour à la stabilité. C'est ce point qu'il s'agissait de souligner. Il est conforme au modèle de la section Deux qui voit dans la monnaie l'institution de base des économies marchandes.

Conclusion

Si, dans une économie marchande, tout est monétaire, il n'en demeure pas moins qu'il est une question plus spécifiquement monétaire que tout autre, à savoir la question de la monnaie elle-même. Pour que l'économie marchande fonctionne, il importe que le corps social se soit, au préalable, mis d'accord sur une même représentation sociale de la valeur. C'est là son point de départ. La politique monétaire a pour finalité minimale de faire en sorte que cet accord soit préservé. Notons pour conclure que cet accord sur une norme monétaire n'implique nullement une égalité de tous devant la monnaie. L'approche institutionnaliste perçoit parfaitement qu'il existe des groupes sociaux de puissance inégale et que certains sont plus aptes que d'autres à faire prévaloir leurs intérêts. On l'a noté rapidement à propos du capitalisme. Il construit une organisation monétaire qui permet au groupe des entrepreneurs, au travers des banques, de conserver l'initiative monétaire. Les salariés en sont exclus. C'est là un point important que nous n'avons pu développer dans le cadre du présent article mais qu'il importe de garder à l'esprit. Il permet de comprendre que l'adhésion de certains à la monnaie peut être une adhésion sous contraintes, faute de mieux. Il en est de même pour la confiance. Il peut y entrer une part de coercition et d'obligation.

REFERENCES

Aglietta Michel et André Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Economie en liberté », 1984 [1^{ère} édition 1982].

Aglietta, Michel et André Orléan (éds.), *La monnaie souveraine*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998.

Aglietta Michel et André Orléan, *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 2002.

Aglietta Michel, Andreau Jean, Anspach Marc, Birouste Jacques, Cartelier Jean, de Coppet Daniel, Malamoud Charles, Orléan André, Servet Jean-Michel, Théret Bruno et Jean-Marie Thiveaud, « Introduction collective », *La monnaie souveraine*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, 9-31.

Baumgartner Wilfrid, *Le Rentenmark*, Paris, Presses Universitaires de France, 1925 (deuxième édition revue).

Blancheton Bertrand, *Le Pape et l'Empereur. La Banque de France, la direction du Trésor et la politique monétaire de la France (1914-1928)*, Paris, Éditions Albin Michel, coll. « Histoire de la Mission historique de la Banque de France », 2001.

Bresciani-Turroni Costantino, *The Economics of Inflation. A study of Currency Depreciation in Post-War Germany*, Londres, August M. Kelley Publishers, 1968 [1^{ère} édition italienne 1931, 1^{ère} édition anglaise 1937].

Davidson Paul, « Quels sont les éléments essentiels de la théorie monétaire post-keynésienne » in Piégay Pierre et Louis-Philippe ROCHON (éds.), *Théories monétaires post keynésiennes*, Paris, Economica, 2003, 1940.

Dornbusch Rudiger, « Stopping Hyperinflation : Lessons from the German Inflation Experience of the 1920s », NBER Working Paper n°1675, August 1985.

Fourgeaud André, *La dépréciation et la revalorisation du mark allemand et les enseignements de l'expérience monétaire allemande*, Paris, Payot, Bibliothèque Technique, 1926.

Ingham Geoffrey, *The Nature of Money*, Cambridge (UK) et Malden (MA), Polity Press, 2004.

Karsenti Bruno, *Marcel Mauss. Le fait social total*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 1994.

Marx Karl, *Le Capital*, Livre I, sections I à IV, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1985 [1^{ère} édition 1867].

Mauss Marcel, « Les origines de la notion de monnaie » in *Œuvres*, tome 2 « Représentations collectives et diversité des civilisations », Paris, Éditions de minuit, 1974a, 106-112 [1914].

Mauss Marcel, « Débat sur les fonctions sociales de la monnaie » in *Œuvres*, tome 2 « Représentations collectives et diversité des civilisations », Paris, Éditions de minuit, 1974b, 116-120 [1934].

Moreau Émile, *Souvenir d'un gouverneur de la Banque de France. Histoire de la stabilisation du Franc (1926-1928)*, Paris, Éditions M.-Th. Génin, Librairie de Médicis, 1954.

Mouré Kenneth, *La politique du franc Poincaré (1926-1936)*, Paris, Albin Michel, coll. « Histoire de la Mission Historique de la Banque de France », 1998.

Orléan André, « La monnaie, opérateur de totalisation », *Journal des Anthropologues*, n°90-91, 2002, 331-352.

Ould-Ahmed Pépita (2006), « Le troc en Russie dans les années 1990. Une crise des institutions monétaires sans perte de légitimité de la monnaie », in Théret Bruno (éd.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2007, à paraître.

Piégay Pierre et Louis-Philippe Rochon (éds.), *Théories monétaires post keynésiennes*, Paris, Economica, 2003.

Simiand François, « La monnaie réalité sociale », *Annales Sociologiques*, série D, fascicule 1, 1934, 1-81.

Simmel Georg, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987 [1^{ère} édition 1900].